

CR de la réunion du 20 mai à la direction de la cohésion sociale, sous la présidence du Préfet Brot chargé des réfugiés Syriens et Irakiens au Ministère de l'Intérieur et du coordonnateur départemental, Xavier Hancquart.

Présents :

LES ASSOCIATIONS

- Association des maires du Gard
- La CLEDE
- La coordination Cévennes Réfugiés
- Amnesty International
- Habitat et Humanisme
- Le collectif citoyen pour l'accueil des réfugiés en Uzège

LES INSTITUTIONS

- La CAF
- L'Education Nationale
- Le centre d'accueil et d'information de Nîmes

LES COMMUNES

- Le maire de Mandagout, l'association « Bienvenue à Mandagout »
- Le maire de Cendrars
- Le maire de Chamborigaud, le collectif de soutien aux réfugiés, le CCAS
- Le maire de Saint-Julien les Rosiers
- Le maire de Saint-Dionisy
- Un élu de Montaren, le CCAS et l'association « Une famille, un village »
- Une élue de Vallabrix

Les PARTICULIERS

- Jean-Claude Reboul

1) Après le tour de table, le Préfet invite les maires des communes dont les projets ont déjà abouti ou sont les plus avancés à s'exprimer.

Les communes de Cendrars et de Saint-Julien les Rosiers ont des logements disponibles. Sont prêtes à accueillir des réfugiés dès le mois de juin. Les communes de Saint-Dionisy et de Montaren auront chacune un logement disponible après l'été (septembre, octobre).

J.C. Reboul de Blauzac fait part des démarches qu'il va entreprendre auprès du maire de son village. Dès et déjà il peut mettre à disposition un logement dans sa propriété.

- La commune de Chamborigaud accueille une famille Gambienne (mère et deux enfants) qui s'est très bien adaptée. Néanmoins, le maire témoigne d'un sentiment d'isolement face aux lenteurs administratives qui retardent l'obtention d'un titre de séjour ouvrant droit aux diverses prestations sociales. Un collectif a mis en place un pôle d'apprentissage du français.

- Mandagout : la commune accueille une famille syrienne (parents et 4 enfants) qui viennent d'un camp au Liban. 3 enfants sont scolarisés. La famille a été bien acceptée, les enfants se sont bien intégrés à l'école. Le père est conducteur d'engins et souhaiterait pouvoir travailler rapidement. En attente aussi d'un titre de séjour. Une jeune fille, malade, doit recevoir des soins. La commune s'appuie sur une association très active: 38 adhérents, 22 personnes disponibles pour 2 familles (une famille dans et une famille hors dispositif officiel), organisées en commissions avec des référents. La CLEDE joue le rôle de structure encadrante.

- Le directeur du centre d'accueil et d'orientation de Nîmes fait part de son action.

- L'association *Habitat et Humanisme* propose de mettre à disposition plusieurs logements sociaux dans le centre de Nîmes, avec la possibilité d'adapter leur taille en fonction des besoins.

2) Le Préfet expose la situation concernant l'accueil prochain de réfugiés.

- Les réfugiés relocalisés : sur les 30 000 pour lesquelles le gouvernement s'est engagé sur deux ans environ, 1000 d'entre eux vont être pris en charge par un organisme désigné par le ministère.

- Les réfugiés réinstallés, c'est-à-dire des Syriens et des Irakiens uniquement, repérés par le HCR et qui ont le statut de réfugiés : c'est la mission du Préfet Brot qui compte trouver une solution pour 7000 d'entre eux en 2016.

Sur les 7000, 1500 viennent des camps libanais et ont traversé des épreuves très douloureuses. Les autres viennent de Turquie dans le cadre de l'accord U.E/gouvernement Turc.

Il a établi une première liste de 169 personnes (31 familles) qui sont identifiées par l'OFPRA. Ce sont des familles plutôt nombreuses (5 à 6 personnes) dont certains membres, pour 1/3 d'entre elles, présentent des pathologies.

Partout en France, avec l'aide du coordonnateur départemental, il contacte les communes qui se sont portées volontaires et vérifie si toutes les conditions sont réunies pour l'accueil (logement adapté, accompagnement, acceptation par la population locale).

La réunion se termine sur le bilan suivant :

- Une démarche rapide à effectuer auprès de la Préfecture du Gard pour activer la procédure de délivrance des titres de séjour.
- La perspective d'implanter dans le Gard d'ici fin mai début juin 4 familles (Cendrars, Saint-Julien les Rosiers).
- Une nouvelle possibilité d'hébergement bienvenue à Chamborigaud (un grand logement disponible)
- L'intérêt de la proposition *d'Habitat et Humanisme* qui permettrait de réunir plusieurs familles dans le centre de Nîmes.
- Les autres propositions en cours de finalisation (Saint-Dionisy, Blauzac et Montaren).

Pour ce qui concerne plus particulièrement notre dossier sur Blauzac, il nous faut recueillir l'avis favorable du maire (rdv pris le mardi 31 mai). Le comité pourrait être porteur du projet en travaillant avec d'autres associations comme la Cimade, le Secours catholique, l'Entraide protestante etc... Nous devons passer convention avec une association de professionnelle comme la CLEDE qui est sur Alès.

Odile et Ingrid